La mémoire courte

Article rédigé par Constance Prazel, le 18 juin 2021

Dimanche se tiendra le scrutin des élections régionales et départementales, dernière étape électorale avant la grande remise en jeu de l'élection présidentielle au printemps prochain.

Par un heureux hasard comme cette extraordinaire pandémie en a le secret, Jean Castex a annoncé que le masque n'était dorénavant plus nécessaire en extérieur à compter du jeudi 17 juin, puis que le couvre-feu, originellement prévu pour durer jusqu'au 30 juin, serait levé dès le dimanche 20 juin. Non pas en début ou en fin de week-end, comme ce fut le cas pour les précédentes échéances, mais en plein milieu, juste à temps pour le premier tour. Quelle merveilleuse coïncidence.

Depuis le début de la crise du covid-19, nous sommes menés en barque semaine après semaine, avec des mesures dont il est bien malaisé de sentir la cohérence et la logique. Comme le disait le distingué professeur Raoult, que l'on interrogeait sur la durée de la pandémie : « je n'en sais rien, je ne fais pas de politique ».

Les courbes de popularité caracolent à nouveau joyeusement vers le ciel bleu d'azur : une « nette hausse », peut-on lire dans la presse. C'est ce qui s'appelle le syndrome de la mémoire courte. Il fait les joies de nos politiques, qui peuvent se permettre grâce à lui d'acheter leur électorat à coups de mesures faciles trois jours avant l'élection. Mais cette mémoire courte n'en finit pas de nous jouer de bien tristes tours. Trop souvent, nos indignations ne durent que le temps d'un tweet ou d'un article. Au mieux, quelques jours.

Combien sont ceux qui ont critiqué la faiblesse de leurs députés à réagir devant l'immense scandale de la loi de bioéthique, mais qui choisiront un bulletin en faveur des mêmes lors des prochaines législatives ?

Que dire des émotions qui submergent l'opinion, devant un assassinat sauvage en bas de chez soi, un attentat à ses portes, mais qui ne durent qu'un temps, avant d'oublier qu'il faut peut-être voter pour des forces politiques vraiment déterminées à faire en sorte que ces drames ne se reproduisent pas ?

Quand, dans les semaines qui vont venir, nous allons assister à un rebond de la croissance et de la consommation, compensation inévitable des mois de contrainte et de restrictions, faudra-t-il remercier et louer le tout-puissant Macron pour son génie économique, et oublier au passage la gestion calamiteuse de la crise, l'économie rendue exsangue par des mesures arbitraires et mal fondées, et une dette toujours plus lourde pour le pays tout entier ?

A titre d'exemple, certains de nos lecteurs ont pu prendre connaissance de <u>notre dossier</u> révélant les sommes indignes allouées par la région Ile-de-France, avec à sa tête Valérie Pécresse, à la promotion d'une véritable culture pornographique pour tous. Il ne s'agirait pas, passé le choc des mots et le poids des photos, de faire comme si de rien n'était et lui renouveler son mandat...

Au moment de glisser le bulletin dans l'urne, nous appelons les électeurs à faire un véritable « devoir de mémoire ». Une expression très à la mode, qu'il faudrait employer à bon escient. Le discernement du vote doit s'enraciner dans la mémoire des trahisons, des renoncements, de l'inaction répétée. « Plus jamais ça ! »

Constance Prazel